

## LARMES D'UNE MÈRE -VOIX DE CITOYENNE

### STABILITÉ , MAIS POUR QUI ET POURQUOI?

Le monde entier commence à peine à décrypter, à travers un rapport, ce que fut le dessous du génocide rwandais et, voilà que certains responsables de la politique française, pas les moindres, ouvrent un inquiétant épisode similaire au Tchad.

Ainsi, comme d'habitude, la machine de la propagande française (RFI, TV 5, France 24, Afrique24, Media Afrique etc..) s'est mise en marche à temps plein, pour les grandes et grossières manipulations sur :

- ce qui se serait passé au combat, le jour où le président tchadien IDI avait croisé la mort, arme au point et,
- ce qui attendrait le malheureux peuple tchadien, dernière roue de la carrosse Tchad, après l'absence de la seule personne capable d'assurer la stabilité dans le pays et dans la sous-région.

Il est important de se référer à l'histoire et se rappeler que le sort des peuples noirs en générale et celui des tchadiens en particulier, a été et l'est encore aujourd'hui, sans intérêt pour la France. L'histoire a bien retenu depuis l'édiction du code noir en 1685 sous Louis XIV.

Ce code réglementait la vie des noirs asservis dans les possessions de la France de l'époque. Aujourd'hui encore le résidu de ces possessions s'appelle « *l'Afrique Francophone* ».

Cette Afrique Française d'hier est toujours occupée militairement, son sous-sol, ses richesses, sa monnaie, ... , appartiennent toujours à la France. Elle y installe ou protège encore ceux qu'elle a choisi pour diriger. Alors, ne me parlez pas de stabilité.

Stabilité ? Sûrement pas pour le peuple tchadien !

En ce moment on clame partout qu'il s'agit de la stabilité du Territoire tchadien. Est-ce veut dire que, un pays ou un groupe d'individus menacent le territoire tchadien et cherchent soit à l'amputer, le morceler ou même le recoloniser ? N'est-il pas dit par ailleurs, qu'ils sont *les guerriers les plus braves de toute l'Afrique* au point même d'avoir le rôle de défendre les autres pays y compris le plus puissant comme le Nigeria !

Si tel est le cas, les tchadiens devraient se lever et défendre leur territoire.

Pourquoi alors laisser aux seuls présidents français, à son ministre des affaires étrangères, et l'armée française de se proposer devant le monde entier de défendre la stabilité menacée du Tchad ?

Moi, tchadienne lambda, j'ai compris que l'oraison funèbre ou l'hommage posthume du Président Macron devant le cercueil de « son ami » et homologue défunt était belle et bien :

- une menace, non voilée au peuple tchadien de se tenir tranquille bien qu'il soit privé de toute liberté, de nourritures, de soins, d'éducation .... bref de tous ses droits fondamentaux depuis trente ans.
- un discours d'instauration d'une monarchie et la confirmation d'une succession dynastique « La dynastie des DEBY- ITNO ».
- un Hourra ! Hourra ! le roi Deby 1<sup>er</sup> est mort vive le roi Deby II !

Macron Jupiter n'est-il pas dans la droite ligne de la tradition monarchique française.

## **A qui profite la stabilité au Tchad**

Pour comprendre l'instabilité au Tchad (franche inquiétude des politiques Français), il faut interroger l'histoire de la colonisation de notre pays et connaître les raisons de cette occupation Française depuis 1900.

Le territoire du Tchad a d'abord été « le domaine » des militaires et restera un *secteur militaire* sur les cartes de l'état-major français, même après l'indépendance octroyée à ce pays.

Aujourd'hui, on y adjoint les services des renseignements civils et militaires pour orienter et encadrer les présidents tchadiens. Même les diplomates du Quai d'Orsay semblent être aux ordres des militaires qui décident de tout et qui dictent les conduites à tenir en temps de paix ou de crise.

Souvenez-vous de l'entrée de Deby à Ndjamena et de la sortie de Habré en 1990. En direct, aux infos des grandes chaînes TV, Mr Jean-Pierre Chevènement, Ministre de la Défense du gouvernement Rocard à cette époque voulait voir le Président de l'Assemblée Nationale Tchadienne, Mr Jean Alingué Bawoyé, assurer la transition comme le stipulait la constitution tchadienne en place et lieu de Mr. Deby.

Mais qui le Tchad avait eu comme président ? Un militaire le Colonel Idriss Deby que les militaires suivaient depuis 1980 (cf . Laurent Larcher)

Comme tout le peuple tchadien ne peut appartenir à l'armée, les militaires français traitent avec ceux qui aiment les armes comme eux. Voilà, une des raisons du soutien indéfectible aux hommes des « Rezzou Toyota »

Les noms donnés aux villes occupés nous révèlent déjà que ce fut une affaire d'intérêt militaire. Toutes les grandes villes du Tchad ont été des forts militaires portant les noms des militaires morts lors des batailles pour gagner ce territoire. Fort Fourreau, Fort Archambault, Fort Lamy, Fort Largeau (pour Faya), etc (Cf *La situation du territoire militaire du Tchad* du colonel Largeau, 1912)

C'est aussi bien après une vingtaine d'années d'occupation coloniale (vers 1920) que la France a commencé à mettre en place une administration « civile » sur le territoire militaire du Tchad.

Il faut savoir aussi que le Tchad n'a jamais été une colonie de peuplement ni même une colonie d'exploitation économique. Regardez bien, à part la Coton-

Franc, quelles autres usines ou industries d'envergure avaient été créées par la France sur le territoire du Tchad de 1900-1960 ? Même l'exploitation du pétrole ne l'a guère intéressée.

### *Le Tchad : un Territoire pour surveiller les territoires des autres puissances*

Le territoire du Tchad qui s'arrêtait au niveau de Bongor, était entouré des colonies de la couronne Anglaise (Soudan, Nigeria) ; Allemand (un bout du nord Cameroun, un petit bout du Tchad Kélo jusqu'à Tchoua), Italienne (Libye ) etc Donc ce territoire tchadien a toujours été une gendarmerie pour surveiller les autres voisins.

Ainsi l'empire Français se retrouvait au centre de l'Afrique et pouvait surveiller les autres partenaires et adversaires dans cette course effrénée vers la suprématie territoriale.

Aussi, la France d'aujourd'hui continue de se construire sur les ruines de l'empire impériale des rois de France.

Rappelons qu'à cette époque, c'est le Roi de France, Louis XIV qui a édicté la réglementation de la pratique de l'esclavage dans les colonies françaises d'Outre-mer, le fameux « Code noir. » Ce code constitue un véritable calvaire pour les noirs asservis dans les possessions françaises (*Le code de 1685 comprend 60 articles aussi abjects les uns que les autres ; le noir est considéré moins qu'un objet. Celui de 1724 comprends 55 articles*).

Après l'abolition de l'esclavage, pendant la période coloniale, nos ancêtres étaient régis par le code de l'indigénat adopté en juin 1881 et imposé à l'ensemble des possessions françaises en 1887. Comme dans le code noir, code de l'indigénat, basé sur *l'institutionnalisation de l'inégalité* est un ensemble de recueil de mesures discrétionnaires destiné à faire régner le « *bon ordre colonial* ».

Aujourd'hui, nos États dits indépendants sont régis par les accords «de coopération» qui ne sont ni moins ni plus ces codes iniques retranscrits de manière subtile et intelligente pour tenir compte des intérêts de la France.

Ainsi, ce qui se passe au Tchad, n'est pas différent de ce qui s'était passé dans les Antilles en 1802 quand Napoléon voulu rétablir l'esclavage aboli en 1794 et qui provoqua le soulèvement en Haïti et en Guadeloupe et, qui fut réprimés de manière la plus brutale, la plus violente et la plus sauvage. De même c'est au nom de cette stabilité prônée, hier à Ndjamena, par le président Macron qu'environ 100 000 malgaches ont été massacrés en 1947 par la colonisation française.

Aujourd'hui, dès que les peuples manifestent, ils deviennent des terroristes, le pays est menacé et on applique « les accords de coopération =code de protection du pouvoir en place. On bombarde villages, femmes, enfants etc.

Que ça soit au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Mali, ou n'importe quel autres ex-colonies, les populations doivent crevés mais, les territoires doivent garder un rôle et une utilité pour l'ancien colonisateur.

Le Tchad, lui, son rôle assigné, est :

- d'être le terrain d'entraînement des militaires et d'expérimentation des nouveaux matériels militaires ,
- de fournir des hommes pour servir de chairs à canon.
- d'être un centre idéal pour la surveillance des autres pays et la collecte d'informations
- un parc de stationnement des engins volant puissant au cœur de l'Afrique

Tout le monde sait, hormis le 14 juillet, qu'aucune ville Française, n'acceptera le décollage et l'atterrissage intempestifs de ces puissants avions militaires avec le bruit que cela fait.

Aucune famille française n'acceptera que son enfant aille mourir pour défendre un territoire autre qui ne menace pas le sien sans que les dirigeants n'en rendent compte ou que la famille ne soit honorée et indemnisée.

Et si le soldat mort, « pour la France » laisse des enfants, ces derniers seront les pupilles de la nation donc pris en charge par les frais de l'état.

Combien d'orphelins compte le Tchad après les 30 ans de ce mercenariat qui ne dit pas son nom ?

Voilà pourquoi, la possibilité d'un probable instabilité du territoire du Tchad a valu le déplacement du Président Macron et son coup de semonce clair, net et précis au peuple tchadien.

### **Mon murmure à la jeunesse, fer de lance du Tchad de demain**

Jeunesse tchadienne,

Il est important de savoir que la France qu'on aime tant aujourd'hui, a été un pays esclavagiste, colonialiste. La grandeur de certaines villes comme Bordeaux, Nantes, La Rochelle....et j'en passe ont été bâti avec le sang des noirs.

Le noir, reste toujours dans l'imaginaire collectif européen et français un être inférieur. Si on jette un coup d'œil dans l'histoire coloniale tout a été fait pour infantiliser le noir. Les préjugés ont la vie dure, ils persistent encore aujourd'hui.

Cependant, beaucoup de français et d'européens ne sont pas racistes, heureusement. Mais ceux qui dirigent la France ont été de tout temps dans la droite ligne de la doctrine des rois de France pour la grandeur de l'empire.

La France n'aurait pas été ce qu'elle fut ni ce qu'elle est sans l'Afrique.

Les terres d'Afrique sont bonnes pour l'exploitation économique, les entraînements militaires. Les bras des enfants d'Afrique sont forts pour la construction de la France et non de l'Afrique. Les africains sont toujours considérés comme des êtres inférieurs voire immatures. Alors, vous comprendrez aujourd'hui à la lueur de la situation tchadienne que la stabilité que veut le Président Français concerne le territoire et non les hommes et les femmes qui y vivent.

Ces hommes et ces femmes sont vos pères, vos mères, vos frères et vos sœurs. Ils sont déstabilisés par la faim, la soif, la maladie, l'angoisse de l'obscurité permanente, de l'insécurité entretenue. ....

Ils sont en INSTABILITÉ permanente car ils ne sont pas LIBRES.

Ils sont constamment en STRESS car la PEUR du lendemain est permanente.

La Jeunesse du Tchad qui constitue l'AVENIR du peuple, est, elle aussi en instabilité permanente, car elle est acculée et a, en face d'elle un mur. Il lui revient de réfléchir aux stratégies d'en sortir. Il lui revient de se battre pour vivre et non vivre pour mourir à petit feu.

Vous dire cela n'est point une incitation à la haine, à la violence qui conduit à la mort. C'est juste une invitation à obtenir pacifiquement votre droit au bonheur comme toute la jeunesse à travers le monde.

**Marguerite Odile Kabatchang**

**1<sup>er</sup> mai 2021**